



Donnation extension maison

Par **soso**, le **23/06/2010** à **22:36**

Bonjour, mes parents voudraient faire une extension de leur maison pour m'en faire donation afin que je puisse y habiter. (Sachant qu'ils voulaient me donner une partie de leur terrain pour faire construire une maison individuelle et que ça était refusé car pour faire une 2ème maison il aurait fallu qu'il y est 1200 m2 alors qu'il y a 1080 m2, c'est pourquoi on parle d'extension car ça serait possible) Est-il possible que je finance par un crédit immobilier cette extension et qu'il m'en fasse donation après? ou sont ils obligés de financer eux même cette extension? Peuvent-ils me faire la donation avant afin que je puisse la financer alors que l'extension n'existe pas encore? a quel moment la donation peut être faite? J'aurai aimé financer la totalité du projet sans qu'ils n'aient à déboursé un sou, mais comme c'est leur maison j'ai peur que les banques n'acceptent pas. Merci pour vos réponses Cordialement

Par **francishop**, le **27/06/2010** à **01:47**

Bonsoir, Peuvent-ils me faire la donation avant afin que je puisse la financer alors que l'extension n'existe pas encore? Il y a diverses pistes à explorer de copropriété, sci, etc. Mais, ici également s'entourer de conseil concernant le risque de plus value. Bien que ce soit la résidence principale, lors de la vente d'une partie de terrain, qui de ce fait n'est pas notre résidence principale est placée par l'administration en résidence secondaire. Si acquisition moins de 15 ans voir barème plus value. Cordialement.